

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A.S. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72

" DOULEURS SANS FRONTIERES"

Association sans but lucratif

Siège Social :

Hôpital LARIBOISIERE

2 Rue Ambroise Paré

75010 PARIS

EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A.S. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72

" DOULEURS SANS FRONTIERES"

Association sans but lucratif

Siège Social :

Hôpital LARIBOISIERE

2 Rue Ambroise Paré

75010 PARIS

EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE**

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A.S. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72

DOULEURS SANS FRONTIERES

HOPITAL LARIBOISIERE

2 Rue Ambroise Paré

75010 PARIS

Aux Adhérents

de l'association DOULEURS SANS FRONTIERES "

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « DOULEURS SANS FRONTIERES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 juillet 2026

Pour R.A.F.

Karine GHENASSIA

Commissaire aux Comptes Inscrit



Bilan (Actif et Passif)

ACTIF IMMOBILISE	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
Immobilisations Incorporelles	1 649	1 424	225	225
- Frais d'Etablissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'autrui				
- Concessions, brevets et droits assimilés	1 649	1 424	225	225
- Droit au bail				
- Autres immob incorporelles/Avances et acomptes				
Immobilisation corporelles	27 442	22 559	4 883	1 123
- Terrain				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Autres immobilisations corporelles	27 442	22 559	4 883	1 123
- Immob en cours/avances et acomptes				
- Biens reçus par legs/donations				
Immonilisations financières	38 900	-	38 900	38 000
- Participations et créances rattachées	900		900	
- TIAP & autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	38 000		38 000	38 000
Total I	67 992	23 983	44 008	39 348
ACTIF CIRCULANT				
- Stocks				
- Matières premières et autres approv				
- En cours de production de biens				
- En cours de production de services				
- Produits intermédiaires et finis				
- Marchandises				
- Avances et acomptes versés sur commandes				
- Créances				
- Usagers et comptes rattachés				
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres créances	1 468 312		1 468 312	1 648 130
- Divers				
- Valeurs mobilières de placement				
- Instruments de trésorerie				
- Disponibilités	1 644 091		1 644 091	1 653 966
- Charges constatées d'avance	17 548		17 548	1 067
Total II	3 129 951	-	3 129 951	3 303 163
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - actif (V)	554		554	432
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 198 497	23 983	3 174 514	3 342 942

Bilan (Actif et Passif)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
FONDS PROPRES		
Fonds Propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds Statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires ae droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 220 513	1 338 743
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	1 220 513	1 338 743
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	- 129 646	- 118 230
Situation nette (sous total)	1 090 867	1 220 513
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	1 090 867	1 220 513
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	333 479	417 077
Total II	333 479	417 077
PROVISIONS		
Provisions pour risques	40 673	20 996
Provisions pour charges		
Total III	40 673	20 996
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 998	30 414
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	146 422	153 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 090	17 955
Produits constatés d'avance	1 523 982	1 469 343
Total IV	1 708 493	1 671 558
Ecart de conversion - passif (V)	1 002	12 798
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 174 515	3 342 942

COMPTE DE RESULTAT	du 01/01/2025 au 31/12/2025 12 mois	du 01/01/2024 au 31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 840	10 573
Ventes de biens et services	7 311	2 055
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	7 311	2 055
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	1 556 583	1 187 395
Concours publics et subventions d'exploitation	997 475	935 365
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	559 108	252 030
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 564	401
Utilisations des fonds dédiés	310 962	174 855
Autres produits	951 865	1 018 871
TOTAL I	2 849 126	2 394 150
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	755 979	629 944
Aides financières		83 262
Impôts, taxes et versements assimilés	32 062	26 618
Salaires et traitements	1 189 579	1 001 213
Charges sociales	278 355	229 028
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 953	3 822
Dotations aux provisions	40 673	20 996
Reports en fonds dédiés	227 364	184 418
Autres charges	427 579	368 967
TOTAL II	2 953 543	2 548 268
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	104 417	154 118
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 302	4 311
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	977	3 033
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	3 278	7 343
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		55
Différences négatives de change	28 507	20 576
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	28 507	20 630
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	25 228	13 287
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	129 646	167 405

COMPTE DE RESULTAT (Suite)	du 01/01/2025 au 31/12/2025 12 mois	du 01/01/2024 au 31/12/2024 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		27
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		50 185
TOTAL V	-	50 212
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 037
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI	-	1 037
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	49 175
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Total des produits (I+III+V)	2 852 404	2 451 706
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 982 050	2 569 936
EXCEDENT OU DEFICIT	- 129 646	- 118 230
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	30 901	24 579
Prestations en nature	34 077	44 196
Bénévolat	18 450	16 481
TOTAL	83 428	85 256
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	9 627	5 480
Mise à disposition gratuite de biens	21 274	19 098
Prestations en nature	34 077	44 281
Personnel bénévole	18 450	16 396
TOTAL	83 428	85 256

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règles et Méthodes comptables

Désignation de l'Association : DOULEURS DANS FRONTIERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 3 174 514 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 129 646 €. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'Association.

Présentation de l'entité et de ses activités

Douleurs Sans Frontières (DSF) est une ONG humanitaire française reconnue d'utilité publique, créée par des médecins responsables de structures hospitalières spécialisée dans la prise en charge de la douleur et les soins palliatifs. DSF est un acteur engagé auprès des populations vulnérables/en situation de précarité grâce au soutien d'un réseau de spécialistes qui assurent la réussite et le suivi des projets.

Sa mission, Soulager le présent..... Préparer l'avenir

Douleurs Sans Frontières (DSF) a pour vocation de promouvoir, d'animer et de développer toutes les actions qui ont pour objectif le diagnostic, le traitement et la prise en charge de la douleur, tant physique que psychologique, dans des pays les plus défavorisés. Ces actions sont menées en collaboration avec les autorités locales et autres ONG.

Dans les pays où DSF travaille, elle prend en charge non seulement la personne qui souffre, celle qui est une victime ; mais également tous ceux qui l'entourent via des programmes de prévention, de développement, de santé publique et d'assistance psychosociale. Dans le domaine de l'éducation, DSF s'attache à développer des programmes de prise en charge des souffrances psychologiques et morales (enfants, parents, éducateurs, etc...).

Composition des ressources

Les ressources de DSF proviennent principalement des bailleurs de fonds institutionnels et privés ainsi que de la générosité du public.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généraux du règlement ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC 2022-06 relatif au plan comptable général et dans le respect des dispositions particulières du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables, modifié par le règlement ANC 2023-01 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, incluant les documents relatifs à l'appel à la générosité du public.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Dérogation aux principes comptables

Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Toutefois, l'association a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables :

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Logiciel | 3 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Agencement des locaux | 3 ans |
| - Matériel de transport | 2 ans |
| - | |

Subventions Pluriannuelles

Lorsque les subventions sont accordées pour plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou, à défaut, au prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « Produits Constatés d'Avance » (compte 487).

Ainsi, le traitement comptable des subventions accordées pour plusieurs exercices prend en compte :

- La quote-part de la subvention concernant les exercices futurs, laquelle est à inscrire en produits constatés d'avance.
- La quote-part de la subvention relative à l'exercice, qui est inscrite en fonds dédiés pour la partie non utilisée à la clôture.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice (cours Banque de France). La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Engagement de retraite

La moyenne d'âge sur un panel de 10 salariés au siège est de 43 ans ; l'Association n'a pas constitué de provision à ce titre car les montants sont non significatifs et n'a pas souscrit d'assurance garantissant ce passif latent.

Méthode de valorisation des contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat est liée aux fonctions et à l'expertise apportée par le bénévole pendant la durée de son bénévolat.

Le bénévolat est valorisé à la fois pour les personnes réalisant une mission d'expatriation et pour les personnes apportant leurs compétences au siège de l'Association.

Valorisation pour l'année 2025

- Fonction Expertise (1) montant journalier 300 €
- Fonction Encadrement (2) 150 €
- Fonction Technique (3) 100 €

(1) *Expert dans le domaine médical, administratif, financier ; intervenant pour la réalisation d'une étude préalable, exploratoire ou pour un audit technique ou financier.*

(2) *Coordinateur, administrateur, formateur, responsable d'équipe ; intervenant régulièrement tout au long d'une mission*

(3) *Responsable d'une activité ou d'un projet personne en charge de tâches administratives ou bureautiques.*

Événements significatifs au cours de l'exercice 2025

Dans la continuité de l'année 2024, l'Association a évolué dans un environnement marqué par des difficultés accrues de mobilisation des financements externes.

Bien que le retrait de certains financements institutionnels internationaux n'ait pas eu d'impact direct et immédiat sur les activités de DSF, une diminution significative des financements institutionnels a été constatée au cours du second semestre 2025.

Par ailleurs, le contexte économique général a également affecté la collecte de fonds privés, avec une baisse sensible des contributions des donateurs.

Face à cette situation, l'Association a mis en œuvre plusieurs mesures de restriction budgétaire visant à réduire ses coûts fixes et à préserver son équilibre financier.

Malgré ces mesures, l'exercice 2025 se solde par un déficit de 129 646 €.

Il est toutefois à noter qu'un legs exceptionnel d'un montant de près de 80 000 € a été comptabilisé au cours de l'exercice, contribuant significativement à limiter le déficit constaté.

Par ailleurs, une provision pour risques d'un montant de 40 000 € a été constituée au titre d'une créance fournisseur identifiée comme présentant un risque élevé de non-recouvrement.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice 2025

Depuis la clôture de l'exercice, l'Association constate la poursuite des tensions sur ses ressources financières, malgré des efforts soutenus en matière de recherche de financements institutionnels et de renforcement des actions de collecte.

Dans ce contexte, DSF a engagé des mesures complémentaires de réduction de ses charges fixes afin d'adapter son modèle économique à l'évolution de ses ressources.

Ces mesures incluent notamment :

- Une réorganisation de l'organigramme en début d'exercice 2026 avec la suppression de certains postes au siège, engendrant un coût global pour DSF de 69 000 €.
- Une réduction des surfaces de bureaux occupés, permettant une diminution des charges locatives.

L'ensemble de ces mesures vise à renforcer la soutenabilité financière de l'Association à court terme et moyen terme.

Tableau de variation des fonds propres 2025

FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	1 338 743	-118 230	-184 357					1 220 513
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-118 230	118 230	184 357	-129 646	-121 273			-129 646
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	1 220 513	0	0	-129 646	-121 273	0	0	1 090 867

Compte de résultat par origine et destination CROD

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		2025		2024	
PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLI	941 626	941 626	1 023 161	1 023 161	
- 1.1 Cotisations sans contrepartie	1 840	1 840	9 660	9 660	
- 1.2 Dons, Legs et Mécénats	939 786	939 786	1 013 501	1 013 501	
- Dons manuels	859 823	859 823	1 013 501	1 013 501	
- Legs, donations et assurance vie	79 963	79 963			
- 1.3 Autres Produits liés à la générosité du public					
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU I	581 777	-	267 924	-	
- 2.1 Cotisations avec contrepartie					
- 2.2 Parrainage des entreprises					
- 2.3 Contributions Financières sans contrepartie	559 108		252 030		
- 2.4 Autres Produits non liés à la générosité du pu	22 669		15 894		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLI	997 475		935 365		
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATI	20 564		50 401	50 401	
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEU	310 962		174 855		
TOTAL	2 852 404	941 626	2 451 706	1 073 562	
CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	
1. MISSIONS SOCIALES	2 156 756	519 374	1 699 761	710 309	
- 1.1 Réalisées en France	57 344		44 384		
- Actions réalisées par l'Organisme	57 344		44 384		
- Versements à un organisme central ou autres agissant en France					
- 1.1 Réalisées à l'Etranger	2 099 412	519 374	1 655 377	710 309	
- Actions réalisées par l'Organisme	2 099 412	519 374	1 572 115	710 309	
- Versements à un organisme central ou autres agissant en France			83 262		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	308 607	304 067	384 758	304 337	
- 2.1 Frais d'appel à la générosité du Public	304 067	304 067	384 758	304 337	
- 2.2 Frais de recherche d'autres ressources	4 540				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	246 698	196 833	276 181	218 454	
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATI	42 625	42 625	24 818	24 818	
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES					
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	227 364		184 418		
	2 982 050	1 062 899	2 569 936	1 257 918	
EXCEDENT OU DEFICIT	- 129 646 -	121 273 -	118 230 -	184 356	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		2025		2024	
PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA G DU PUBLIC	28 077	28 077	21 961	21 961	
- Bénévolat	18 450	18 450	16 481	16 481	
- Prestation en nature					
- Dons en nature	9 627	9 627	5 480	5 480	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLIC EN NATURE	55 351	-	63 380	-	
- Prestation en nature	34 077		44 281		
- Dons en nature	21 274		19 098		
	83 428	28 077	85 341	21 961	
CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIO	83 428	50 958	52 641	-	
- Réalisées en France	39 020	39 020			
- Réalisées à l'Etranger	44 408	11 938	52 641		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			32 700		
	83 428	50 958	85 341	-	

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES 2025

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :				CODES	BAILLEURS	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPRISE EN 2025 UTILISATION	REPORT OU DOTATION 2025	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
A) SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						307 714	201 599	120 712	226 826
ARMENIE									
- Santé Mentale Maternelle	AM114	Ordre de Malte	6 291	6 291					
- Santé Mentale Maternelle	AM114	Oeuvre d'Orient	7 500	6 368		1 132			
- Oncologie	AM115	MAEA				8 333			
- Oncologie	AM115	Croix Bleue				6 964			
TOTAL ARMENIE			13 791	12 659		15 297			
CAMBODGE									
- Douleurs multipays	KH105	AFD5	32 420	16 436		15 984			
TOTAL CAMBODGE			32 420	16 436		15 984			
HAITI									
- Douleurs	HT112	AFD3	47 482	9 963		37 518			
TOTAL HAITI			47 482	9 963		37 518			
MADAGASCAR									
- Micolo Alina	MG108	AFD5	125 908	121 743		4 165			
- Santé des femmes à Madagascar	MG 113	MAE/FEF				58 302			
TOTAL MADAGASCAR			125 908	121 743		58 302			
MOZAMBIQUE									
- Douleurs multipays	MZ120	Ville de Paris6/7 AFD5	71 457	40 798		39 041			
TOTAL MOZAMBIQUE			71 457	40 798		39 041			
France									
- Douleurs multipays	FR125	AFD5	16 656			8 071			
TOTAL FRANCE	FR125	AFD5	16 656			8 071			
B) CONTRIBUTIONS FINANCIERES AUTRES ORGANISMES									
CAMBODGE									
TOTAL CAMBODGE	KH105	Eypharm	1 026	1 026					
HAITI									
- Urgences Psy	HT113	Fokai	0			0			
- Urgence Psy	HT113	Otto per Mile	0			0			
- Ttik at maman	HT115	Caritas	46 591	46 591					
- Ttik at maman	HT115	Otto per mile 2	1 760	1 760					
- Renforcement prise en charge de la douleur	HT116	OMS	1 558	1 558					
TOTAL HAITI	HT120	Coopération Belge	27 140	27 140		54 649			
MADAGASCAR									
- Femmes bien traitées loin de la douleurs	MG110	OIF	8 978	8 978					
- Femmes bien traitées loin de la douleurs	MG112	MDM				30 470			
TOTAL MADAGASCAR			8 978	8 978		30 470			
FRANCE									
- Organisation Théâtre	FR126	Roc Eclerc Théâtre				5 000			
- Organisation Théâtre	FR129	Pierre Fabre Formation Côte d'Ivoire				8 571			
TOTAL FRANCE						13 571			
C) RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC									
HAITI									
- Douleurs	HT112	ETYPHARM							
- IDP	HT117	Don privé	20 000	20 000					
- IDP	HT117	Collecte privative helio Asso	2 310	2 310					
- IDP	HT 121	Collecte 04				7 962			
TOTAL HAITI			22 310	22 310		7 962			
TOTAL			417 077	310 962		227 364			

Tableau des subventions 2025 page 1

Subventions	Programmes	Codes	Subventions accordées antérieures	Devises	Conversion en euros	Subventions à recevoir 31/12/2024	Subventions accordées en 2025	Encaissement en 2025	Ecart Divers	Subventions à recevoir 31/12/2025
Arménie										
- La Guilde	Soutien Psychologique Ht Karabagh	AM113	12 500	EUR	12 500	4 166		4 166		
- Orde de Malte			40 000	EUR	40 000					
- Œuvre d'Orient	Santé Mentale Maternelle	AM114	30 000	EUR	30 000		5 500	5 500		
- Ville de Bagnoux				EUR	5 500		25 000			
- Ministère des Affaires Etrangères	Oncologie Santé mentale	AM115		EUR			54 500	54 500		25 000
- La Croix Bleue				EUR						
Sous total Arménie										
			82 500		68 000	4 166	85 000	64 166		25 000
Cambodge										
- Agence Française du Développement (AFD)			366 223	EUR	366 223	236 163		236 163		
- Louvain Coporation			1 026	EUR	1 026	1 026		1 021		5
- Ethypharm 3	Renforcement de l'accès au soins de santé phase 2	KH105	8 200	EUR	8 200	8 200		8 200		
- Ethypharm 4				EUR			10 000	10 000		
- Fondation Gratitude			10 000	EUR	10 000	10 000		10 000		
Sous total Cambodge										
			385 449		385 449	255 389	10 000	265 384		5
Haïti										
- Agence Française du Développement (AFD)	Prise en charge de la Douleurs soins palliatifs	HT112	430 000	EUR	430 000	224 908		224 908	98	85 982
- Coopération Belge (Handicap International)			374 192	USD	336 322	201 361		115 719		
- Fokal 1	Projet Psychologie	HT113	30 000	USD				225	225	
- Otto Per Mille Chiesa Valdese 1			35 000	EUR	35 000	3 500		3 500		
- Caritas Italie	Prise en charge de la Douleurs Titik At Manman	HT115	400 000	EUR	400 000	212 781		200 000	12 781	5 000
- Otto Per Mille Chiesa Valdese 2			50 000	EUR	50 000	35 000		30 000		
- Organisation Mondiale de la Santé OMS	Renforcement de la prise en charge de la douleurs	HT116	16 000	USD	15 177	7 588		7 636		
- Otto Per Mille Chiesa Valdese 3	Soins des Populations de déplacés internes	HT117		EUR			20 000	18 000		2 000
- Fokal 2	Cliniques Mobiles - Soutien Psychologique	HT118		USD	28 635		28 635	20 044		7 655
- Coopération Belge (reliquat HT112)		HT120		USD	85 982					
Sous total Haïti										
			1 381 117		1 381 117	685 138	48 635	620 032	13 104	100 637

Tableau des subventions 2025 page 2

Subventions	Programmes	Codes	Subventions accordées antérieures	Devises	Conversion en euros	Subventions à recevoir 31/12/2024	Subventions accordées en 2025	Encaissement en 2025	Ecart de Conversion	Subventions à recevoir 31/12/2025
Madagascar										
- Agence Française du Développement (AFDs)	Projet Prisons Mikolo Aina	MG108	1 200 000	EUR	1 200 000	290 291		290 291		
- Organisme International de la Francophonie OIF	Femmes bien traitées, loin de la douleur	MG110	80 000	EUR	80 000	16 000		16 000		
- Axiain (convention sur deux programmes)			7 500 000	MGA*	938					
- Médecins du Monde	Droits et Santé des femmes	MG112	530 567	EUR	530 567		530 567			530 567
- Axiain (convention sur deux programmes)			7 500 000	MGA*	629					
- Ministère de l'Europe et des Aff Etrangère FEF	Santé des femmes à Madagascar	MG113					680 000	105 204		574 796
Sous total Madagascar					1 812 134	306 291	1 210 567	411 495	-	1 105 353
Mozambique										
- Agence Française du Développement (AFDs)			413 805	EUR	413 805	240 667		240 667		
- Initiative 5% (Expertise France)			704 172	EUR	704 172	88 409		88 230	179	-
- Ville de Paris 1			50 000	EUR	50 000					
- Ville de Paris 2	Renforcement de l'accès aux soins de santé phase 2	MZ120		EUR	40 000		40 000	40 000		
- Ethypharm 5				EUR	5 000		5 000	5 000		
- Puresentiel				EUR	10 000		10 000	10 000		
Sous total Mozambique					1 222 977	329 076	55 000	383 897	179	-
Ukraine										
- Chaîne de l'Espoir (Expertise France)	Renforcer les capacité du système de Santé Ukrainien	UK102		EUR	100 000		100 000			100 000
Sous total Ukraine					100 000	-	100 000	-	-	100 000
France										
- Roc Ecler (Fondation de France)	Théâtre	FR126		EUR	5 000		5 000	5 000		
- Rotary Club	Théâtre	FR127		EUR	5 500		5 500	5 500		
- Association Airm	Théâtre	FR128		EUR	5 500		5 500	5 500		
- Fondation Pierre Fabre	Formation Côte d'Ivoire	FR129		EUR	60 000		60 000	30 000		30 000
Sous total France					76 000	-	76 000	46 000	-	30 000
Siège Paris										
- Agence Française du Développement (AFDs)	Renforcement de l'accès aux soins de santé phase 2	FR125		EUR	119 973	-	38 637	38 637		
Sous total Siège Paris					119 973	38 637	-	38 637	-	-
TOTAL GENERAL 2025					5 185 650	1 541 423	1 585 202	1 752 337	13 288	1 361 000

Actif Immobilisé

Tableau des Immobilisations

	A l'Ouverture	Augmentation	Diminution	A la Clôture
Valeurs brutes				
- Immobilisations incorporelles	1 649			1 649
- Immobilisation corporelles	22 129	5 313		27 442
- Immobilisations Financières	38 000	900		38 900
Total	61 778	6 213	-	67 991
Amortissements & Provisions				
- Immobilisations incorporelles	1 424			1 424
- Immobilisations corporelles	21 005	1 554		22 559
- Immobilisations Financières				
Total	22 430	1 555	-	23 983
ACTIF NET	39 348			
	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
◦ Autres poste d'immobilisations incorporelles	1 649			1 649
- Immobilisations incorporelles	1 649			1 649
◦ Installations générales, agencements				
◦ Installations techniques, matériel et outillage				
◦ Matériel de transport	12 712			12 712
◦ Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 416	3 961		13 377
◦ Agencements et installations		1 353		1 353
- Immobilisations corporelles	22 129			27 442
◦ Prêts et autres immobilisations Financières	38 000			38 000
◦ Titres participatifs		900		900
- Immobilisations Financières	38 000			38 900
ACTIF IMMOBILISE	61 778	6 214	-	67 991

Actif Immobilisé

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 424			1 424
- Installations générales, agencements				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Matériel de Transport	12 712			12 712
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 293	1 554		9 847
Immobilisations corporelles	21 005	1 554	-	22 559
ACTIF IMMOBILISE	22 430	1 554	-	23 983

Actif Circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice 2025 s'élève à € 1 524 760
le classement détaillé par échéances s'établit comme suit :

	Montant Brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts			
- Autres	38 000	38 000	
- Autres	900		900
Créances de l'actif circulant :			
- Créances clients et comptes rattachés			
- Autres	1 468 312	951 239	517 073
- Charges constatées d'avance	17 548	17 548	
Total	1 524 760	1 006 787	517 973

Le poste "autres" de l'actif circulant représentant 1 468 312 € comprend les subventions à recevoir pour un montant de 1 361 000 €.

la part à moins d'un an concerne les encaissements reçus à la date d'établissement de l'annexe, ainsi que les encaissements prévisibles sur l'exercice 2026.

Tableau des Provisions 2025

Provisions par catégories	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<ul style="list-style-type: none"> - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marchés à terme - Amendes et Pénalités - Pertes de change - Provisions et obligations similaires - Provisions pour impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretiens et grandes révisions - Charges Sociales et Fiscales - Provision sur congés à payer - Autres provisions pour risques et charges 	432	673	432		673
	20 564	40 000	20 564		40 000
TOTAL	20 996	40 673	20 996	-	40 673
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation - Financières - Exceptionnelles 		40 673	20 564		

Tableau Etat des dettes 2025

Dettes par catégories		Montant Brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
- Emprunt obligataires convertibles	(*)				
- Autres emprunt obligataires	(*)				
- Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit	(*)				
- Emprunts et dettes financières divers	(*)				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 999	22 999		
- Dettes fiscales et sociales		146 422	146 422		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
- Autres Dettes	(**)	15 090	15 090		
- Produits constatés d'avance		1 523 982	982 326	541 656	
TOTAL		1 708 493	1 166 837	541 656	-
(*) - Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(*) - Emprunts remboursés sur l'exercice					
(**) - dont envers les associés					

Tableau des Produits à recevoir hors subventions 2025

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice Clos le 31/12/2025	Exercice Clos le 31/12/2024
Autres créances		
- Remboursement fournisseurs	87	289
- Personnel à recevoir (apprentissage)	417	220
- Aide à la formation professionnelle	4 282	
- Tiers antennes	1 173	
- Produits de la collecte générosité du public	16 661	17 904
Disponibilités		
- Intérêts courus	2 147	2 836
TOTAL	24 767	21 249

Tableau des Charges à Payer 2025

Charges à payer par catégories	Montant
- Fournisseurs factures non parvenues	22 998
- Provision pour congés payés	59 746
- Charges Sociales sur congés à payer	27 464
- Personnel charges à payer	4 312
- Autres charges à payer	2 083
TOTAL	116 603

Tableau des Produits Constatés d'Avance 2025

Produits Constatés d'Avance	Charges d'Exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Arménie			
- Ministère de l'Europe des Affaires Etrangères(MAEA)	16 667		
- La Croix Bleue	47 536		
Cambodge			
- Agence Française de Développement (AFD Multipays)	101 729		
Madagascar			
- Médecins du Monde	427 401		
- Fonds Equipe France (FEF/MAEA)	620 870		
Mozambique			
- Agence Française de Développement (AFD Multipays)	114 946		
- Puressentiel	10 000		
Ukraine			
- Chaîne de l'Espoir	100 000		
France			
- Fondation Pierre Fabre	51 429		
- Agence Française de Développement (AFD Multipays)	33 326		
- Cotisation adhérents 2026	80		
TOTAL	1 523 982	-	-

Tableau des Charges Constatées d'Avance 2025

Charges Constatées d'Avance	Charges d'Exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
- Location bureaux siège	1 709		
- Location bureaux Haiti	1 948		
- Indemnités logement VSI	500		
- Abonnements logiciels	4 059		
- Assurance responsabilité civile 2026	5 788		
- Formation Côtes d'Ivoire	3 545		
TOTAL	17 548	-	-

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du Public CERP

EMPLOI PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
1. MISSIONS SOCIALES	519 374	710 309	1. RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	941 626	1 023 161
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	1840	9 660
- Actions réalisées par l'Organisme			1.2 Dons, Legs et mécénats	939 786	1 013 501
- Versement à un organisme central			- Dons manuels	859 823	1 013 501
1.2 Réalisées à l'Etranger	519 374	710 309	- Legs, donations et assurances vies	79 963	
- Actions réalisées par l'Organisme	519 374	710 309	- Mécénats		
- Versement à un organisme central			1.2 Autres produits liés à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	304 067	304 338			
2.1 Frais d'appel à la générosité du Public	304 067	304 337			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	196 833	218 454			
TOTAL EMPLOIS	1 020 274	1 233 101	TOTAL RESSOURCES	941 626	1 023 161
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	42 625	24 818	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		50 401
3. REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC			3. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	121 273	184 357
TOTAL	1 062 899	1 257 919	TOTAL	1 062 899	1 257 919
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	708 516	892 873
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	121 273	184 357
			(-) Investissements et (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	587 243	708 516

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A.S. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72

" DOULEURS SANS FRONTIERES"

Association sans but lucratif

**Siège Social :
Hôpital LARIBOISIERE
2 Rue Ambroise Paré
75010 PARIS**

EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'EXERCICE**

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A.S. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72

**DOULEURS SANS FRONTIERES
HOPITAL LARIBOISIERE**

2 Rue Ambroise Paré

75010 PARIS

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 22 juillet 2026

Pour R.A.F.

Karine GHENASSIA

Commissaire aux Comptes Inscrit

